
Communiqué



Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail

Pour publication immédiate

2007/05/29

Pour renseignements : Angela Acott-Smith
Conseillère en éducation
Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail
Téléphone : 506 475-2587 ou 1 800 222-9775

La CSSIAT présente la première *Progressive Agriculture Safety Day*^{MD} au Canada atlantique

Saint John, NB : Avec son partenaire, Pommes de terre NB, la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT) du Nouveau-Brunswick présentera la première *Progressive Agriculture Safety Day*^{MD} à l'est de l'Ontario. Cette journée, offerte dans le cadre d'un programme international, est une activité amusante conçue pour donner une formation adaptée à l'âge aux enfants qui assurera leur sécurité non seulement sur la ferme, mais également à l'école, à la maison, sur la route et près de l'eau.

« Entre 1998 et 2005, un total de 11 jeunes néo-brunswickois ont perdu la vie au travail. Ce nombre est simplement inacceptable », déclare la directrice adjointe de la Région du Nord-ouest de la CSSIAT, Lise Malenfant. « Si nous voulons prévenir non seulement les accidents mortels, mais toutes les blessures, il est essentiel qu'on sensibilise les jeunes à l'importance de la santé et de la sécurité pendant qu'ils sont encore jeunes en espérant qu'ils gardent cette mentalité tout au long de leur vie sur le marché du travail », ajoute-t-elle.

La récolte de pommes de terre est une activité à risques élevés et un grand nombre de jeunes travaillent dans ce domaine. De plus, les jeunes travailleurs sont les plus à risque de subir une blessure au travail. Voilà pourquoi la CSSIAT a collaboré étroitement avec l'industrie pour élaborer et présenter des séances de sensibilisation à la sécurité personnalisées à environ 1 000 élèves dans le nord-ouest de la province au cours des trois dernières années. Cette année, la CSSIAT ira plus loin en vue d'améliorer la formation en matière de sécurité en parrainant, de concert avec Pommes de terre NB, trois activités distinctes de la *Progressive Agriculture Safety Day*^{MD}.

« Nous sommes très heureux d'offrir cette activité à nos jeunes. Il s'agit de la première fois que ce programme qui a certainement fait ses preuves sera présenté à l'est de l'Ontario. Nous sommes fiers du rôle que nous jouons », déclare la conseillère en éducation à la CSSIAT et coordonnatrice de la *Progressive Agriculture Safety Day*^{MD}, Angela Acott-Smith.

Dans le cadre de l'activité, les enfants sont répartis en petits groupes. Un adulte ou un animateur adolescent plus âgé surveille les groupes et les aide à passer aux différents postes où l'on aborde des sujets comme la sécurité qui s'applique aux chemins de fer, aux armes à feu, aux véhicules tout-terrain, aux incendies, aux animaux, au soleil, à

l'eau, aux tracteurs et à l'équipement agricole. On organise des activités d'une journée entière, qui seront offertes aux élèves de la région et auront lieu sur une ferme.

« Il s'agit de présentations et de démonstrations dynamiques où l'on encourage la participation. Lorsque les enfants prennent une part active au processus d'apprentissage, ils sont plus susceptibles de retenir l'information », explique M^{me} Acott-Smith.

La première présentation aura lieu le 1^{er} juin, à l'École Grande-Rivière, à Saint-Léonard. Deux autres présentations sont prévues à l'automne dans la région de Florenceville.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la *Progressive Agriculture Safety Day*^{MD}, visitez le site Web www.progressiveag.org (site en anglais seulement).

Si vous désirez obtenir des détails sur l'activité dans votre région, veuillez communiquer avec Angela Acott-Smith au 506 475-2587.

Au sujet de la CSSIAT

La CSSIAT administre une assurance sans égard à la responsabilité contre les accidents du travail et l'incapacité au travail pour les employeurs et leurs employés, financée uniquement à partir du revenu tiré des cotisations des employeurs. Elle est engagée à prévenir les accidents du travail par le biais de l'éducation et de l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

